



ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE MOUNTAIN WILDERNESS INTERNATIONAL
ET DE PRO MONT-BLANC
CHAMONIX - SAMEDI 14 JUIN 2014

MOTION POUR L'AVENIR DU MASSIF DU MONT-BLANC

Le long processus de maturation des outils de gestion du massif du Mont-Blanc a conduit l'Espace Mont-Blanc à définir une Stratégie d'Avenir associée au traitement particulier de certaines thématiques dont la gestion des espaces naturels, celle des espaces aérien et la fréquentation du massif.

Mountain Wilderness International et pro Mont-Blanc, réunies à l'occasion de leurs assemblées générales à Argentière ce 14 juin :

> rappellent le rôle que le milieu associatif, Mountain Wilderness et Pro Mont-Blanc en particulier, a joué et joue encore dans cette démarche de protection et de gestion durable du massif du Mont-Blanc,

> rappellent que le processus en cours est un projet de substitution à un parc international ce qui impose à tous les acteurs de faire preuve d'une véritable ambition pour préserver ce massif exceptionnel,

> demandent à tous les partenaires et en particulier aux communes de l'Espace Mont-Blanc, mais aussi aux régions et aux trois états concernés de s'investir pleinement dans une « Stratégie d'avenir » et sa déclinaison en un plan d'actions qui prennent totalement en compte les grands enjeux environnementaux et de gestion touristique dans le cœur du massif et ses vallées,

> sur le thème particulier de la gestion de l'espace aérien et des survols touristiques, demandent que soient prises sur l'ensemble du territoire du massif du Mont-Blanc des mesures similaires à celles en vigueur dans les parcs nationaux ou les réserves naturelles français de manière à ce que le massif, ses habitants et ses visiteurs puissent retrouver une quiétude à la mesure de ces paysages fabuleux.

Comme il a été constaté lors des Rencontres citoyennes du Mont-Blanc organisées le 13 juin, les défis à relever sont d'une grande acuité et méritent l'engagement urgent de tous les acteurs locaux, régionaux, interregionaux, nationaux et européens.

Nous y prendrons notre part.